Butomus umbellatus L., 1753

Butome en ombelle, Jonc fleuri

Famille des Butomaceae

Photo: F. PERRIAT

Liste rouge: NE

Arrêté ZH: ✓

Statut: Indigène

Protection: Bourgogne

Humidité édaphique

Période optimale d'observation: J F M A M J J A S O N D

Description

Plante vivace, à fort rhizome rampant dans la vase, formant souvent de multiples rosettes. Feuilles toutes basilaires, longues (jusqu'à 1 m), étroites, aiguës, plus ou moins trigones, aux faces plus ou moins creusées en gouttière, au moins à la base. Inflorescence en ombelle à pédoncules inégaux, au sommet d'une hampe cylindrique et nue, pouvant atteindre 1,20-1,50 m, entourée de 3 bractées membraneuses-blanchâtres. Fleurs nombreuses, assez grandes (15-20 mm de diamètre), trimères ; 2 verticilles de 3 pièces pétaloïdes, toutes roses ou liliacées, à nervure plus pourpre ; 9 étamines en deux verticilles ; 6 carpelles soudés entre eux par leur base. Fruit : 6 follicules à bec court et raide, à graines nombreuses.

Confusions possibles

La détermination de cette espèce ne pose pas de problème lorsque la plante est fleurie.

Caractères biologiques

Géophyte à rhizome. On peut trouver (rarement) des individus dont certaines fleurs sont remplacées par des bulbilles (multiplication végétative).

Caractères écologiques

Plante pionnière amphibie, héliophile ou de demi-ombre, des eaux stagnantes ou faiblement courantes en milieu neutre ou légèrement alcalin, sur des substrats sableux et vaseux, principalement en contexte alluvial : bords de rivières, bras morts et noues ; parfois dans des fossés.

Végétations concernées

Espèce essentiellement présente dans les groupements de hautes herbes semi-aquatiques (roselières hautes) du *Phragmition communis* (sous ses divers faciès) et du *Phalaridion arundinaceae* ou dans les roselières basses de l'*Oenanthion aquaticae*.

Répartition géographique

Espèce eurasiatique tempérée. En France, le butome est présent un peu partout, mais beaucoup plus rare dans la moitié sud, sous une ligne Bordeaux-Genève et absent de Corse. Dans le bassin Seine-Normandie, il est dispersé et rare sur l'ensemble des vallées. Il est un peu plus fréquent dans la Bassée (Aube principalement), dans la vallée de la Seine en aval de Rouen, dans les marais du Cotentin (Manche) et du Bessin, les marais de la Dives (Calvados) et sur certains tronçons de l'Orne, l'Aisne, l'Aube et la Marne, ainsi qu'en moyenne Vallée de l'Oise (Aisne et Oise).

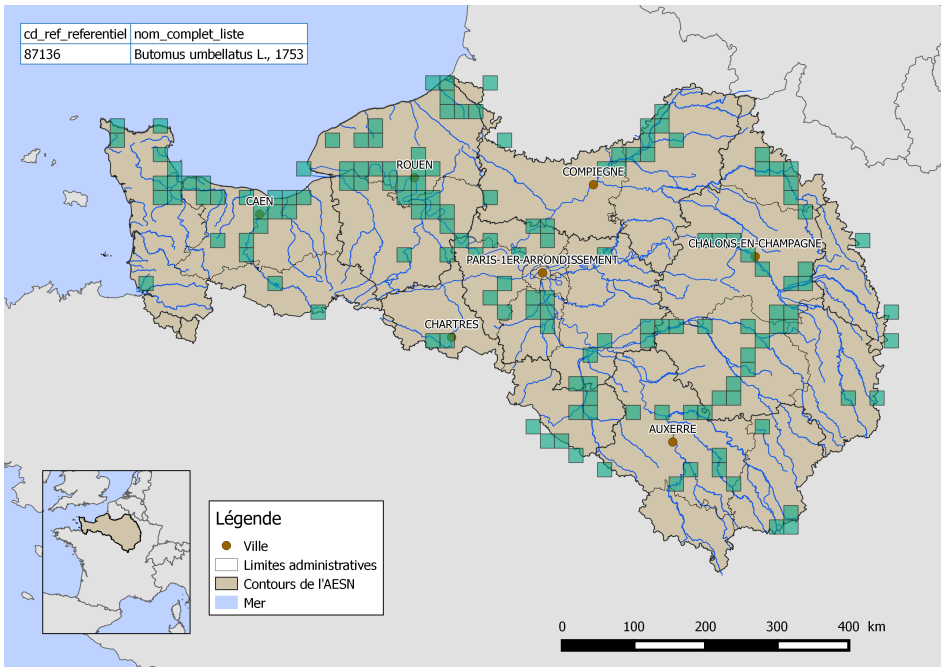

Sociabilité - Etat des populations - Menaces

Les populations peuvent être denses mais rarement étendues, grâce à la présence de forts rhizomes et d'une active multiplication végétative. Beaucoup de stations semblent avoir souffert des divers facteurs qui pèsent habituellement sur les milieux aquatiques et les zones humides : drainage, comblement des annexes des rivières, abaissement des plans d'eau par prélèvements abusifs d'eau (pour l'irrigation, par exemple), recalibrage et entretien drastique des rivières, trop grande fréquentation des berges, pollutions diverses. A noter que cette espèce est régulièrement utilisée dans le cadre d'actions de renaturation et plusieurs stations isolées sont liées à des introductions d'origine humaine.